

Qui sommes nous ?

exaval est un réseau de compétence. Il concerne toutes les personnes occupant (ou ayant occupé) l'une des fonctions suivantes :

- responsable de système de management (de la qualité, environnemental, de la sécurité, de l'information, etc.),
- responsable métrologie,
- auditeur interne.

Notre réseau a pour vocation de :

- permettre le partage d'expériences et de compétences,
- enrichir et maintenir les compétences liées à ses fonctions,
- valoriser chacun, tant au sein de son entreprise qu'à l'extérieur,
- faciliter l'identification d'outils, de méthodes, de solutions pratiques, etc., par l'entraide et le partage.

Comment nous rejoindre ?

Pour prendre part à la vie de notre réseau, 3 voies d'accès s'offrent à vous :

- la qualification et le statut de Référent exaval,
- la désignation et le statut de Membre du réseau,
- en tant qu'extérieur.

À chacune d'elle correspond des parcours et des possibilités différentes.

R

Référent exaval

Vous êtes qualifié pour une durée de 3 ans. Cette reconnaissance vous donne pleinement accès à toutes les ressources du réseau exaval (se reporter au tableau de synthèse au verso).

Les principaux marqueurs de ce parcours sont :

- reconnaissance : **QUALIFICATION**,
- associée à un domaine (par exemple : responsable qualité ISO/CEI 17020, responsable du système d'information, métrologue grandeur température, etc.),
- processus annuel de maintien des compétences : **INDIVIDUALISÉ**,
- processus d'évolution des compétences sur la base de critères communs,
- parcours d'intégration et de maintien : **INDIVIDUALISÉ**.

Votre inscription suit les étapes suivantes (détails au verso) :

- ouverture et constitution d'un dossier de candidature,
- entretien avec un tuteur,
- réalisation d'un bilan initial de compétences,
- mise en place du PIAC.

Le PIAC

Un Plan Individuel pour l'Acquisition des Compétences (PIAC) est mis en place dès le dépôt de votre candidature. Il est initié par un bilan de compétences réalisé lors d'un entretien et d'une pré-évaluation de l'atteinte des critères de qualification, constitutifs du Référentiel de Qualification. Ensuite, il est mis à jour à chaque étape de votre parcours et permet d'en suivre le déroulement, ainsi que l'évolution de vos compétences. Pour chaque pilier du Référentiel de Qualification, des niveaux sont en effet définis pour chaque socle de compétences (Connaître - Comprendre - Savoir Faire - Avoir de l'expérience - Expert). Il est complété par des tuteurs, des formateurs, des experts, des psychologues, etc. Ces derniers sont sélectionnés et expérimentés, notamment dans le cadre des activités réalisées pour AtysCeo (formation) et exaval (qualification).

La Commission de qualification

La commission de qualification, indépendante, est composée d'un *quorum* de membres issus de trois collèges :

- collège des personnes qualifiées ou expérimentées dans l'exercice de la fonction (auditeur, responsable qualité, responsable métrologie),
- collège des organismes bénéficiaires, constitué des personnes physiques ou morales bénéficiant, ou permettant à des tiers de bénéficier des prestations des fonctions qualifiées,
- collège représentatif de l'intérêt général, constitués de représentants des pouvoirs publics, des institutionnels et des personnalités qualifiées.

Le processus de fonctionnement, indépendant et impartial, est documenté et approuvé par les membres de la Commission. Le Secrétaire de Commission est le garant du respect de ces règles de fonctionnement. Il veille notamment à l'équité et l'impartialité des débats.

M

Membre du réseau exaval

Vous êtes désigné pour une durée de 3 ans. Cette reconnaissance vous donne accès à de nombreuses ressources du réseau exaval (se reporter au tableau de synthèse au verso).

Les principaux marqueurs de ce parcours sont (détails au verso) :

- reconnaissance : **DÉSIGNATION**,
- processus annuel de revue d'activité.

E

Externe au réseau exaval

L'accès à certaines ressources est ouvert aux personnes externes au réseau (détails au verso) .

Pour tout renseignement complémentaire, contactez

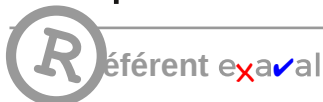
exaval

2 allée du Grand Coquille
45800 SAINT JEAN DE BRAYE
contact@exaval.fr - www.exaval.fr



039-CO-EV-06

Les parcours



INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Entretien avec un tuteur
- Bilan initial de compétences
- Mise en place du PIAC

ACQUISITION DES COMPÉTENCES

Parcours de formation

- Des exemples de parcours sont disponibles dans le catalogue de formations
- AtysCeo
- Valorisation des compétences déjà acquises

Mise en situation professionnelle

- Observation des pratiques par un tuteur
- Réalisation d'un projet au sein de l'entreprise
- Reconnaissance de votre rôle et de l'implication de l'entreprise

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Bilan de compétences

- Bilan final de compétences (PIAC)
- Passage d'évaluations écrites
- Supervision

Bilan du projet individuel

- Bilan par le candidat et par l'entreprise du projet mené (contenu, bénéfices, difficultés, etc.)
- Rédaction d'un mémoire

QUALIFICATION

Examen par la commission

- Examen des résultats du bilan de compétences
- Présentation à l'oral par le candidat du bilan du projet
- Entretien avec la commission
- Engagement⁽¹⁾

Décision

- Délibération des membres de la commission
- Candidat informé par écrit
- Remise d'une attestation de qualification

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Qualification pour 3 ans

- Signature d'une convention avec la personne qualifiée et son employeur
- Plein accès aux ressources du réseau
- Suivi individuel des actions dans la continuité du parcours de qualification
- Maintien annuel, etc.



INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Entretien avec le Secrétaire de la Commission

1

2

3

4

5

DÉSIGNATION

- Examen des preuves de compétences et d'activité par le Secrétaire
- Décision par le Secrétaire
- Candidat informé par écrit
- Remise d'une attestation de désignation
- Information de la Commission de la décision

MAINTIEN DU STATUT DE DÉSIGNÉ

- Désignation pour 3 ans
- Signature d'une convention avec la personne qualifiée et son employeur
- Accès à de nombreuses ressources du réseau
- Suivi individuel des preuves du maintien de l'activité

Principaux critères de compétences



- Fonction : **AUDITEUR INTERNE**
- Connaissance des référentiels de système de management
 - Capacités de réaliser des audits efficaces
 - Posture d'auditeur interne
 - Critères de compétences selon l'ISO 19011 et l'ensemble des référentiels de système de management



- Pratiques et expérience de la fonction

- Fonction : **RESPONSABLE DE SYSTÈME DE MANAGEMENT**
- Connaissance des référentiels de système de management
 - Capacité à déployer un système de management
 - Posture et capacité d'animation
 - Capacité de management transversal
 - Capacité d'animation de projet

- Pratiques et expérience de la fonction

- Fonction : **RESPONSABLE MÉTROLOGIE**
- Connaissance approfondie en métrologie
 - Spécificités d'au moins une grandeur physique
 - Compétences en évaluation des incertitudes d'étalonnage
 - Capacités de déploiement d'un système de management de la mesure et de management transversal

- Pratiques et expérience de la fonction

Services et tarifs 2022

Désignation du service exaval	Réfèrent	Membre	Externe
Frais de dossier Passage en Commission	500,00 €	0,00 €	-
Suivi individualisé des compétences	Complet	Preuves d'activité	-
Cotisation annuelle	500,00 €	200,00 €	-
Espace de discussion électronique	Inclus dans la cotisation	Inclus dans la cotisation	-
Fil d'actualités mensuel du réseau	Inclus dans la cotisation	Inclus dans la cotisation	-
Accès à des [mini-débats]	Inclus dans la cotisation	Inclus dans la cotisation	-
Organisateur de [mini-débats]	OUI	NON	-

Désignation du service exaval	Réfèrent	Membre	Externe
« Fil info » synthèse des résultats de veille normative et juridique	0,00 €	25,00 €	50,00 €
[inter] Abonnement 4 numéros ⁽²⁾	0,00 €	68,00 €	85,00 €
[forum] annuel	30,00 €	50,00 €	530,00 € ⁽³⁾
Contribution au choix des sujets du [forum]	OUI	NON	-
Accès à une vidéo et l'acte du [forum]	0,00 €	10,00 €	-
[Matinale]	56,00 €	64,00 €	80,00 € ⁽³⁾

Prix H.T. - TVA 20 %

(1) : engagement à s'impliquer dans la vie du réseau (publication d'articles [inter], interventions au cours des [forum] et [matinale])

(2) : nous consulter pour les tarifs d'achat à l'unité

(3) : nous consulter pour les tarifs adaptés aux particuliers ou fonctionnaires